



Retour à l'économie féministe

Elle reproche au modèle classique de ne pas prendre en compte le travail non marchand et de ne pas prendre en compte les rapports sociaux qui « encadrent » le fonctionnement des marchés...et tout particulièrement donc, les rapports de genre.

LE TRAVAIL NON MARCHAND

L'économie moderne naît avec les préoccupations concernant la valeur des biens (et services) destinés à être échangés sur un marché.

Au 18^{ème} siècle Adam Smith puis David Ricardo proposent que leur valeur d'échange soit calculée à partir de la quantité de travail investie pour les produire. Ainsi se construit – progressivement- l'idée d'un marché du travail où le travail est donc une marchandise qui se vend et s'achète sur un marché.

Dans cette nouvelle construction sociale, les activités de travail qui ne transitent pas par un marché n'ont pas de valeur et sont invisibles pour les économistes...et pour la société. Et ces activités – qui deviennent des tâches « naturelles » - sont exercées majoritairement par les femmes.

Dans le même temps, en opposition à l'ordre féodal dans lequel la place sociale de chacun-e est déterminée par un statut hérité définissant sa condition, les philosophes des Lumières proposent une nouvelle forme de société fondée sur l'individu. Dans cette lignée, à la fin du XVIII^e siècle et tout au long du XIX^e siècle, se mettent en place des sociétés « libérales » dans lesquelles ce qui définit l'individu c'est sa liberté, son autonomie.

Et c'est la reconnaissance de cette individualité qui donne accès à la citoyenneté. Mais cette redéfinition du social n'a pas traité les hommes et les femmes de la même façon : la conception de l'individualité s'est opposée à celle de la féminité.

La citoyenneté moderne repose sur une séparation entre une sphère publique – le monde de la citoyenneté partagée entre individus libres et égaux – et une sphère privée, principalement celle de la famille (Fraise, 2000¹). Et si la sphère publique est celle de la Raison, et du travail, la sphère privée est celle de la soumission à la nature et des tâches et activités "naturelles". Ainsi les femmes n'ont pas accès à la pleine citoyenneté et en même temps, deviennent illégitimes dans le monde du « travail »

Lorsque dans les années 1930-50 se mettent en place des sociétés salariales où le travail s'échange contre un salaire accompagné de droits sociaux, l'Etat social se construit dans cette lignée : aux hommes chefs de famille le salaire et les droits principaux, à ses dépendants – femmes et enfants – un éventuel salaire d'appoint et des droits « dérivés ». L'invisibilité du travail domestique et familial ainsi que sa « non valeur » sont consacrées.

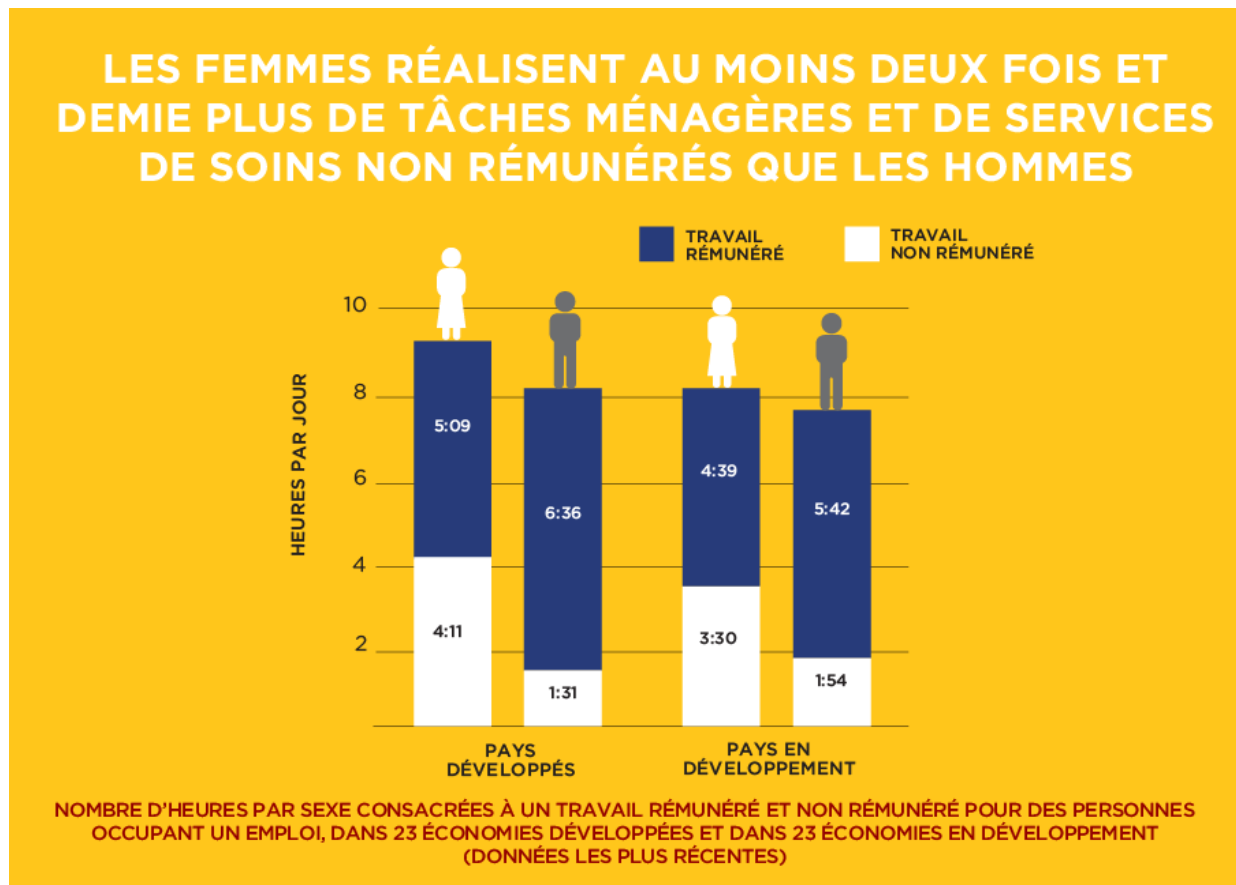
¹ Fraise, Geneviève, *Les deux gouvernements : la famille et la Cité*. Paris, Gallimard, Folio essais, 2000

Aujourd'hui les choses ont un peu évolué à cet égard :

- d'un côté parce que les femmes sont plus souvent en emploi,
 - et aussi parce que des économistes ont cherché à mesurer la valeur de ce travail.
- en France 2 pionnières : Ann Chadeau et Annie Fouquet, 1981 ².

Citons aussi une étude d'OXFAM rapportée par le New York Times à l'occasion du 8 mars 2020 selon laquelle « la valeur du travail non rémunéré exercé par les femmes dans le monde est estimée à 10 900 000 000 000 dollars en 2019 ».....

Il n'en reste pas moins que cet ordre social demeure très prégnant : le travail non marchand n'est pas comptabilisé dans le PIB, les emplois féminisés sont monétairement dévalorisés et le travail rémunéré et non rémunéré est toujours très inégalement réparti entre les hommes et les femmes.



Sources : ONU Femmes — « [Les femmes au travail — Tendances 2016](#) », Organisation internationale du Travail ; « [Autonomisation économique des femmes dans un monde du travail en pleine évolution](#) », rapport du Secrétaire général, E/CN.6/2017/3, décembre 2016

² Chadeau, Ann et Fouquet, Annie, Peut-on mesurer le travail domestique ?", *Economie et statistique*, 136, sept. 1981

En ce qui concerne la France les femmes consacrent en moyenne 3H30 par jour au travail rémunéré (ou à la formation) contre 5H15 pour les hommes. Et 4H contre 2H13 pour les hommes au travail domestique (NB en 10 ans, entre 1999 et 2010, ce temps n'a pas bougé pour les hommes et a diminué de 30 mn pour les femmesINSEE, *enquête Emploi du temps 2010*)

LA NOTION DE TRAVAIL REPRODUCTIF

Les économistes féministes (et aussi les sociologues, politistes et autres sciences sociales...) ont montré que notre système économique basé sur la production de biens et services marchands ne pouvait fonctionner que grâce à un important travail invisible, non valorisé : du travail « reproductif » (en opposition au travail « productif »), c'est-à-dire qui permet la reproduction des individus, travailleurs ou non : manger, nettoyer, soigner, éduquerTravail qui s'effectue pour une grande part dans le cadre privé de la famille et est pris en charge majoritairement par les femmes, comme on l'a montré précédemment.

Dans ce travail reproductif, la plus grande part est consacrée à ce que, en anglais on appelle le *care*, mot qui n'a pas vraiment d'équivalent en français mais qu'on peut traduire par « assistance à autrui » : c'est-à-dire des activités qui comportent des tâches concrètes mais en même temps de l'attention, de la bienveillance, de l'empathie.

Dans les pays riches, une partie de ce travail est aujourd'hui rémunéré, mais plutôt mal :

- Il est rémunéré par un salaire dans tout ce qui est structures collectives : crèches, EPHAD, association d'aides à domicile, CCAS dépendant des communes.

- Il est aussi rémunéré par un salaire pour les salariés des particuliers employeurs : autrement dit femme de ménage, garde d'enfants,

- Et enfin, dans les Etats un minimum « social », il existe des systèmes de redistribution vers les personnes, essentiellement les femmes, qui assurent ce travail reproductif au détriment d'un emploi extérieur : congé parental, certaines allocations familiales dont l'ancienne Allocation de parent isolé fondue depuis dans un RSA amélioré et l'allocation de soutien familial, PAJE... et même AGEPI. (aide à la garde d'enfants pour parent isolé)

Ces allocations – conçues donc comme de l'aide sociale – sont le plus souvent dépendantes du revenu du foyer, de la famille : elles ne sont pas individualisées. Dans ce cas, les femmes n'y ont accès que si leur conjoint a peu ou pas de revenus. On en a parlé très récemment à propos des femmes handicapées qui perdent leur droit à l'AAH allocation adultes handicapés si elles sont en couple avec un conjoint qui a un emploi. Elles se plaignent alors de devenir dépendantes.

Il en va de même pour le RSA. La « prime pour l'emploi » qui dépendait des politiques d'emploi n'était pas soumise au revenu du foyer ; maintenant qu'elle est intégrée dans le RSA elle suit la logique de l'aide sociale et est soumise aux revenus du couple, que le couple soit marié, pacsé ou en union libre.

Ces revenus versés en contrepartie d'un travail non marchand ne sont pas des salaires mais des aides, ce qui ne donne pas le même type de reconnaissance ni de retraite....

Il reste toujours une importante partie du travail reproductif qui n'est pas rémunérée.

Au total, des économistes féministes, avec les révisions féministes des théories marxistes, ont travaillé activement sur le concept de travail et sur le rôle de la sphère reproductive dans le processus de production, considérant le travail, y compris le travail reproductif, comme source de la valeur.

De leur côté, les théories féministes néoclassiques traitent principalement des questions de la participation des femmes au marché du travail et de leur salaire. Pour elles, exclure les femmes du marché du travail peut être vu comme inefficace et comme source de réduction du bien-être global, puisqu'on ne permet pas alors à toutes les personnes en mesure de travailler de participer au marché du travail.